

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE, EXTRAORDINAIRE
DU 11 DECEMBRE 2022

Réunie

A la maison des sports 23 rue de la paix 56300 PONTIVY

Etaient présents :

REPRESENTANTS DES CLUBS :

- Département 22
 - Michel PETAGNA

- Département 29
 - Patrick ROUDOT

- Département 35
 - Franck BOUILLON
 - Christine GAUTIER
 - Gérard GAUTIER
 - Didier GUILLAUME

- Département 56
 - Pascal CASTIGLIONE
 - Roland LEBRUN
 - Fabienne LE GUERNEVE
 - Denis METTLER
 - Natacha MORVAN

18 élus représentant 7415 voix – Le quorum = étant de 10 élus représentant 3709 voix

Présents 11 élus représentant des Clubs soit 4745 voix le quorum est atteint.

Les Présidents des clubs bretons étaient également invités

Le Président de la ligue régionale de Bretagne Mr Denis METTLER ouvre l'assemblée générale à 14h00, en remerciant Mr Francis DIDIER, Président de la Fédération de nous faire l'honneur d'être présent à cette AG, Il remercie également l'ensemble des personnes présentes.

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2021
- Rapport moral du Président
- Rapport de la secrétaire générale
- Rapport de l'expert-comptable
- Budget prévisionnel
- Rapport DTR
- Rapport ETR
- Questions diverses

Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire et élective du 5 décembre 2021 à Pontivy

Approbation du compte rendu de l'AG du 5.12.21 :

Celui n'a pas été envoyé avec la convocation mais était en ligne sur le site. Mr CASTIGLIONE nous fait remarquer que celui-ci n'est pas accessible sur le site. Après vérification, nous constatons que suite à une erreur, il a été remplacé par le livret. Il est convenu qu'il allait être remis en ligne sur le site. Les membres de l'Assemblée accordent leur confiance au Comité Directeur. Celui-ci étant mis au vote :

Résultats des votes :

Contre : 1 représentant 393 voix

Abstention : 0

Pour : 10 représentant 4352 voix.

RAPPORT DU PRESIDENT : Approuvé à l'unanimité

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle ce dimanche 11 décembre 2022 à Pontivy.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Je tiens également à remercier Mr Francis Didier, président de la FFK, d'être parmi nous aujourd'hui. Vous pourrez lui poser des questions sur notre fédération.

La ligue se porte bien. En terme de licenciés suite aux 2 années covid : lors de notre dernière assemblée générale pour la saison 2020/2021, l'association comptait 6061 licenciés et pour ce bilan 2021/2022 nous sommes à 7415 licenciés soit une progression de 22%... aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 7 560 licenciés.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, la ligue a mené beaucoup d'actions pour les licenciés en continuant l'accès de la pratique pour tous : stage Jissen karaté - karaté contact (Valéra), body karaté, défense training, karaté adapté, séniors, sport santé, des entraînements combats et katas et le développement des disciplines associées par des stages et des coupes (AMV, KYOKUSHINKAI, NIHON TAI, KARATE MIX...).

Le directeur technique, Yann, vous donnera le détail des nombreuses actions effectuées au sein de la ligue pour le bien-être de tous les licenciés bretons, puisque la ligue n'a qu'un intérêt, que ses licenciés s'épanouissent pleinement au sein de leurs disciplines respectives ne formant qu'une famille celle de la FFK.

Je tiens à remercier tous les acteurs (Comité Directeur, le DTR et son équipe technique, les professeurs, arbitres, jury de grades, les bénévoles, Claude notre secrétaire et évidemment Chantal Le Bihan (bien que retraitée, m'épaula toujours bénévolement) qui œuvrent pour le développement de notre ligue. Je remercie également la ville de Pontivy pour la disposition de ce local pour notre AG, les instances régionales et territoriales....

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE :

Mesdames Messieurs, merci de votre présence à cette AG Ordinaire

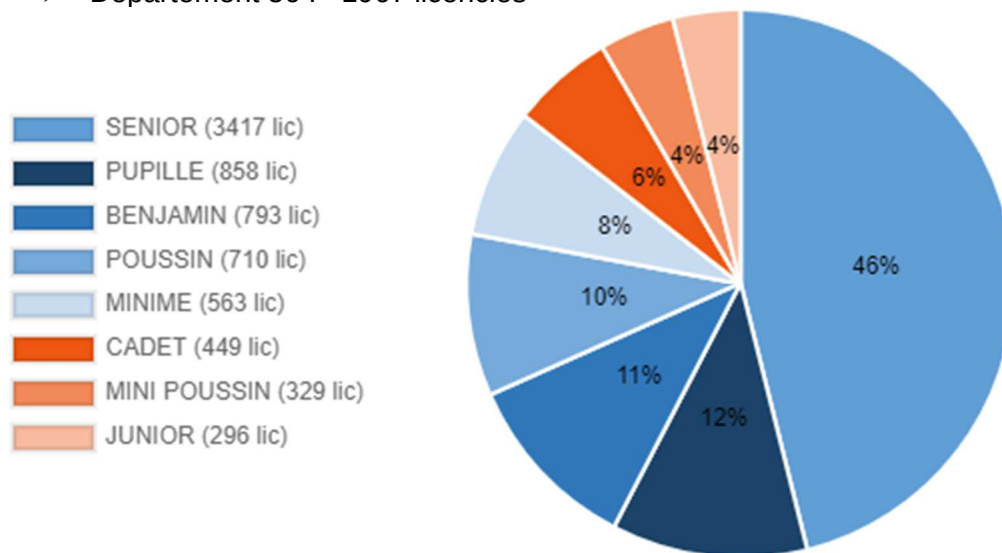
Le Comité Directeur s'est réuni **3** fois la saison dernière.

- 13/11/2021
- 09/04/2022
- 02/07/2021

Pour la saison 2021.2022, la Ligue Régionale comptabilisait : **7415 LICENCES réparties en 64 % hommes et 36 % femmes**

Dont :

- Département 22 : 937 licenciés
- Département 29 : 1936 licenciés
- Département 35 : 2575 licenciés
- Département 56 : 1967 licenciés



ATTESTATION SAISON 2021/2022

Je soussigné, Francis DIDIER Président de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, atteste par la présente que l'Association dite :

LIGUE REGIONALE BRETAGNE

- est affiliée à la FFKDA sous le numéro **50 006**
- comporte pour la saison **2021/2022**, 7415 licences ainsi réparties :

Catégories d'âge	Masculin	Féminin	Total Catégories d'âge
SENIOR	2251	1166	3417
JUNIOR	150	146	296
CADET	249	200	449
MINIME	333	230	563
BENJAMIN	471	322	793
PUPILLE	572	286	858
POUSSIN	496	214	710
MINI POUSSIN	235	94	329
Sous totaux Masculin/Féminin	4757	2658	7415
TOTAL	7415 Licenciés FFKDA		

En application de l'article L.131.8 du Code du Sport, l'affiliation à une fédération agréée vaut agrément auprès des services de l'Etat.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Francis DIDIER

Président



LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA LIGUE REGIONALE :

- Les différentes compétitions régionales Open, Coupes et Championnats
- Stages de Ligue (kata, kumité)
- Stages experts
- Stage d'arbitrage
- Examens des Grades
- Nuit des Arts Martiaux avec remise de récompenses

Ces différentes manifestations seront détaillées dans le rapport de notre Directeur Technique.

Je vous remercie de votre attention

Rapport approuvé à l'unanimité

RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

Le cabinet étant absent sans prévenir, les comptes validés par celui-ci ont été présentés par Mr Gérard GAUTIER, Vice-Président de la Ligue Régionale en accord avec Mme Fabienne LE GUENERVE Trésorière Générale.

LIGUE DE BRETAGNE DE KARATE 56300 PONTIVY

BILAN AU 31 AOUT 2022

ACTIF

LIGUE DE BRETAGNE DE KARATE 56300 PONTIVY

BILAN AU 31 AOUT 2022

PASSIF

	2021/2022			2020/2021	2021/2022		2020/2021
	BRUT	AMORTS	NETS				
MATERIEL & OUTILLAGE	15689	15689	0		REPORT A NOUVEAU (POSITIF)	50864	51387
MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	6922	6873	49		RESULTAT DE L'EXERCICE	-11620	-523
DEPOT LOYER	784	0	784				
TOTAL MATERIEL IMMOBILISE	23395	22562	833	1165	TOTAL RESERVES	39244	50864
STOCKS MARCHANDISES	0						
TOTAL STOCK MARCHANDISES	0			0			
PERSONNEL AV. ET ACPTEs - 1 AN					PERSONNEL ET SOCIAL	0	0
ETATS SUBVENTIONS A RECEVOIR	0				CHARGES A PAYER	4199	4197
AUTRES DEBITEURS	14934		14934		PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1250	0
TOTAL DEBITEURS DIVERS	14934		14934	15243	TOTAL CREDITEURS DIVERS	5449	4197
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	8696		8696	3654			
CREDIT MUTUEL ACTIV PRO	26		26	26			
CREDIT MUTUEL LIVRET	20204		20204	34973			
TOTAL BANQUE	28926		28926	38653			
CAISSE	0		0	0			
TOTAL TRESORERIE	28926		28926	38653			
CHARGES CONSTATEES AVANCE	0			0			
TOTAUX	67255	22562	44693	55061	TOTAUX	44693	55061

LIGUE DE BRETAGNE DE KARATE 56300 PONTIVY

DEPENSES 31/08/2021

REALISE		BUDGET	ECART	REALISE
2021/2022		2021/2022		2020/2021
VARIATION STOCK PASSEPORTS	0			57
ACHATS PRESTATIONS ENSEIGNEMENTS	9785			975
ACHATS DIVERS	1528			509
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	627			379
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES + EDF	3668			3232
ACHAT PASSEPORT RETROCESSION	0			0
DONT CHAMPIONNAT DE FRANCE 1169 €				
TOTAL ACHATS DIVERS	15608	12000	3608	5152
SOUS TRAITANCE GENERALE	0			0
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	0	0	0	0
LOCATION IMMOBILIERES	9442			6054
DONT CHAMPIONNAT DE FRANCE 3379 €				
LOCATIONS VEHICULES / DEPLACEMENTS	0			0
SOUS TOTAL LOCATIONS DIVERSES	9442	7000	2442	6054
CHARGES LOCATIVES	0			0
CONTRAT COPIES COPIEUR	1173			1005
ASSURANCE LOCAUX	291			157
DOCUMENTATION + ENTRETIENS DIVERS	0			1557
SOUS TOTAL ENTRETIEN ET DOCUMENTATION	1464			2719
TOTAL ACHAT DE SERVICES	10906	7700	3206	8773
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	2375			2329
HONORAIRES AVOCAT	555			1088
ORGANISATION CHAMPIONNAT DE France	0			0
AIDES DIVERSES VERSEES + DONIS + CADEAUX	4284			432
COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX	4200			4090
SOUS TOTAL HONORAIRES AIDES MANIFESTATIONS	11414	15400	-3986	7939
VOYAGES DEPLACEMENTS CADRES DIRIGEANTS	17341			6440
VOYAGES DEPLACEMENTS SALARIES LIGUE	336			222
VOYAGES DEPLACEMENTS TIERS	19474			3291
RECEPTIONS ET HOTELS DIVERS	5096			1990
DEPLACEMENTS HEBERGEMENTS MANIF + CHAMPIONNAT	8979			514
DONT CHAMPIONNAT DE FRANCE 9975 €				
SOUS TOTAL FRAIS DEPLACEMENT MISSIONS	51226	44000	7226	12457
FRAIS AFFRANCHISSEMENT	159			578
FRAIS TELEPHONE INTERNET	941			937
SOUS TOTAL AFFRANCHISSEMENT TELEPHONE	1100	1900	-800	1515
SERVICES BANCAIRES	61			121
COTISATIONS DIVERSES	910			521
COTISATIONS DEPARTEMENTALES	0			14525
MEDECINE SPORT CHAMPIONNAT DE FRANCE	1440			0
SOUS TOTAL ACHAT SERVICES AUTRES	2411	1300		15167
TOTAL ACHAT DE SERVICES AUTRES	66151	62600	3551	37078
TAXE FORMATION CONTINUE / SALAIRES	359			526
TAXE FONCIERE	0			0
TOTAL IMPOTS SUR SALAIRES	359	600	-241	526
SALAIRES	20042	20000	42	29014
SECURITE SOCIALE	7279			5805
AG2R RETRAITE SALAIRES	1681			1342
MUTUELLE PREVOYANCE SALAIRES	751			566
MEDECINE DU TRAVAIL	331			302
SOUS TOTAL CHARGES SUR SALAIRES	10042	12400	-2358	8015
TOTAL SALAIRES ET CHARGES	30084	32400	-2316	37029
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0			3000
DOMMAGES ET INTERETS	0			15000
TOTAL CHARGES DIVERSES	0	0	0	18000
AMORTISSEMENTS SUR MATERIELS	332	1000	-668	718
TOTAL DEPENSES	123440	116300	7140	107277

COMPTE DE RESULTAT AU 31 AOÛT 2022

RECETTES				
REALISE		BUDGET	ECART	REALISE
2021/2022				2020/2021
LOCATION TATAMIS	- €			- €
COMMISSIONS PASSEPORTS	2 540.00 €			1 850.00 €
ENTREES MANIFESTATIONS+STAGES	7 112.00 €			490.00 €
ENTREES CHAMPIONNAT DE France	3 619.00 €			
COTISATIONS PRESTATIONS	- €			5 257.00 €
COTISATIONS CLUBS	- €			41 000.00 €
TOTAL RECETTES D'ACTIVITE	13 271.00 €	18 300.00 €	- 5 029.00 €	48 597.00 €
SUBVENTIONS DIVERSES ET REGION	10 700.00 €			12 500.00 €
SUBVENTION FEDERATION	65 960.00 €			19 544.00 €
SUBVENTION ANS	14 850.00 €			11 380.00 €
TOTAL SUBVENTIONS RECUES	91 510.00 €	88 300.00 €	3 210.00 €	43 424.00 €
PRODUITS DIVERS GESTION	- €			- €
REVENUS FINANCIERS	231.00 €			269.00 €
PARTENARIATS	- €			600.00 €
TOTAL DIVERS PRODUITS	231.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €	869.00 €
REMBOURSEMENTS LOYER	2 973.00 €			311.00 €
REMBOURSEMENTS FRAIS CHAMPIONNAT DE FRANCE	3 379.00 €			
REMBOURSEMENTS FRAIS DEPLACEMENTS	456.00 €			148.00 €
REMBOURSEMENTS FRAIS PERSONNEL	- €			12 612.00 €
AIDE FEDERATION FRAIS AVOCAT	- €			- €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €			794.00 €
TOTAL GLOBAL DIVERS	6 808.00 €	8 500.00 €	- 1 692.00 €	13 864.00 €
TOTAL RECETTES	111 820.00 €	116 300.00 €	- 4 480.00 €	106 754.00 €

RESULTAT AU 31 AOÛT 2022				
2021/2022		2020/2021		
TOTAL RECETTES	111 820.00 €			106 754.00 €
TOTAL DEPENSES	123 440.00 €			107 277.00 €
RESULTAT BENEFICIAIRE	- 11 620.00 €	BENEFICIAIRE N-1	-	523.00 €

Questions :

Mr CASTIGLIONE demande à quoi correspond la ligne « aides diverses versées dons + cadeaux » :

Mr METTLER répond que cela correspond aux trophées remis aux lauréats lors de la nuit des arts martiaux ; le cadeau de départ en retraite à Mme LE BIHAN et les aides versées aux clubs accueillants les différentes manifestations.

Mr CASTIGLIONE demande si nous avons obtenu des subventions pour l'organisation du Championnat de France Juniors

Gérard GAUTIER précise que nous avons eu une aide de 4000 € répartie de la façon suivante : 2000 € par Conseil Régional, celle-ci n'apparaît pas dans les comptes de la saison car elle a été versée sur la saison N-1. Le Championnat ayant été reporté cause covid. Le CDK35 a également obtenu une subvention du Conseil Départemental de 2000 € et pris en charge des factures jusqu'à concurrence de cette somme.

Mr CASTIGLIONE demande ce que sont les Honoraires d'avocats 555 €

Mr METTLER répond que cela correspond au solde de l'affaire LE HOUEDDEC.

Mr CASTIGLIONE demande quel est le montant de l'ANS

Mr GAUTIER répond qu'elle était pour cette saison de 14850 €

Mr CASTIGLIONE demande à quoi correspondent les frais de communication réseaux sociaux

Mr METTLER répond que cela correspond aux abonnements internet et la prestation de service communication de la société de Mr Maxime RANOUX

Mr CASTIGLIONE demande à quoi correspondent les déplacements tiers et arbitrage ?

Mr GAUTIER répond que cela correspond aux frais de déplacements des arbitres et autres lors des différentes compétitions et manifestations diverses.

Concernant la location immobilière Mr CASTIGLIONE demande combien de personnes et combien de fois par semaine sont présents au siège de la Ligue

Mr GAUTIER répond que nous avons besoin de ces locaux pour entreposer le matériel administratif (informatique, archives, bureaux) et qu'un bail ne se fait pas ni à l'heure, ni à la semaine, mais à l'année.

Résultats des votes :

Contre : 1 représentant 393 voix

Abstention : 0

Pour : 10 représentant 4352 voix.

BUDGET PREVISIONNEL

Gérard GAUTIER présente le budget prévisionnel 2023/24 validé par le cabinet compta :

A la lecture de celui-ci, Mr CASTIGLIONE fait remarquer qu'il y a une erreur dans la rubrique salaire. Dans la ligne ST salaire et charges, le montant de 11900 € est faux compte tenu que la ligne salaire représente 11600 €, SS 4500 €, Mutuelle CHORUM 200 €, Mutuelle salarié 500 €. Ce total devrait être de 16800 €.

Il a été convenu que pour maintenir le budget prévisionnel, le différentiel serait comblé par les fonds propres de trésorerie de la Ligue.

PREVISIONNEL 2022/2023

LIGUE BRETAGNE DE KARATE

BUDGET DEPENSES

2022/2023	
ACH PRESTATIONS ENSEIGNEMENT	7000
PRESTATIONS ENTRAINEUR	4000
ACHATS DIVERS	2100
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1500
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES + EDF	3500
TOTAL ACHATS DIVERS	18100
SOUS TRAITANCE GENERALE	0
SOUS-TOTAL SOUS-TRAITANCE	0
LOCATIONS IMMOBILIERES	6000
LOCATIONS VEHICULES ET SALLES	1000
SOUS-TOTAL LOCATIONS DIVERSES	7000
MANTENANCE ET CONTRAT ENTRET.	700
ASSURANCE LOCALUX	300
SERVICE MENAGE	850
SOUS-TOTAL ENTretien ET DOCUMENTATION	1850
TOTAL ACHAT DE SERVICES	8850
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	2400
AIDES DIVERSES VERSEES	6000
COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX	3500
SOUS-TOTAL HONORAIRES AIDES MANIFEST	10900
VOYAGES DEPLACMTS CADRES DIR	10500
VOYAGES DEPLCTS SALAIRES LIGUE	200
VOYAGES DEPLACT TIERS	23000
RECEPTIONS ET HOTELS DIVERS	5000
DEPLACEMENT HEBERG MANIFESTATIONS	5000
MEDECIN LIGUE	450
SOUS-TOTAL FRAIS DEPLACEMENT MISSIONS	44150
FRAIS AFFRANCHISSEMENT	500
FRAIS TELEPHONE FAX	1000
SOUS-TOTAL AFFRANCHISSEMENT TELEPHONE	1500
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	200
COTISATIONS CDOs 66	600
COTISATIONS CROSS	500
COTISATIONS DEPARTEMENTALES CLUBS	20500
SOUS-TOTAL ACHAT SERVICES AUTRES	21800
TOTAL ACHAT DE SERVICES AUTRES	78350
TAXE FORMATION CONTINUE/SALAIRES	400
TOTAL IMPOTS SUR SALAIRES	400
SALAIRES	11600
SECURITE SOCIALE	4500
AGOR RETRAITE SALAIRES	200
MUTUELLE CHORUM SALAIRES	500
SOUS-TOTAL SALAIRES et CHARGES SUR SALAIRES	16600
MEDECIN DU TRAVAIL	200
TOTAL SALAIRES ET CHARGES	17000
CH DIVERSES GESTION	1000
TOTAL CHARGES DIVERSES	1000
AMORTISSEMENTS SUR MATERIELS	100
TOTAL DEPENSES	123800

LIGUE BRETAGNE DE KARATE

BUDGET RECETTES

2022/2023	
COMMISSIONS PASSEPORTS	4000
INSCRIPTIONS COMPETITIONS	2500
COTISATIONS GRACES	1500
ENTREES STAGES	5500
COTISATIONS CLUBS	41000
ENTREES COMPETITIONS	2500
TOTAL RECETTES D'ACTIVITE	57100
SUBVENTIONS REGION	12000
SUBVENTIONS AUTRES	2000
SUBVENTIONS FEDERATION	32000
TOTAL SUBVENTIONS RECUES	64000
SUBVENTION ANS	18000
TOTAL SUBVENTIONS RECUES	64000
PARTENARIAT	500
REVENUS FINANCIERS	200
TOTAL DIVERS PRODUITS	700
REMBOURSEMENT DIVERS	1000
REMBOURSEMENTS DEPLACTS FEDERAT	1000
TOTAL REMBOURSEMENT DIVERS	2000
TOTAL RECETTES	123800
RESULTAT PREVISIONNEL AU 31 AOUT 2023	
2022/2023	
TOTAL RECETTES	123800
TOTAL DEPENSES	123800
RESULTAT PREVISIONNEL	0

Résultats des votes :

Contre : 1 représentant 393 voix

Abstention : 0

Pour : 10 représentant 4352 voix.

Rapport du Directeur Technique Régional

Mr Yann CHARLES fait le compte rendu de la saison des différentes manifestations et actions ETR organisées par la Ligue au cours de celle-ci.

Je vous présente les différentes actions qui ont été mises en place pour cette saison 2021/2022 à partir de ma nomination.

Remerciements

Tout d'abord je tiens à remercier les personnes qui ont collaboré durant cette saison pour le développement de la ligue :

- Le Président : Denis Mettler
- Les membres du Comité Directeur
- Equipe Technique régionale et les responsables de commissions
- Les salariés de la ligue
- Les professeurs
- Les bénévoles

Rapport de l'ETR

Commission Grades Mr CABON

Relation entre les différents acteurs

- Etroite collaboration avec le secrétariat de la ligue;
- Relation de confiance au sein de la C.O.R.G.;
- Echanges cordiaux et constructifs avec les responsables départementaux des grades de la Bretagne.

Réunions des jurys de grades

La réunion d'information auprès des jurys de grades, portant sur la réglementation de la C.S.D.G.E, a eu lieu à Noyal-Pontivy le samedi 16 octobre 2021. 12 personnes (tous hauts gradés) y assistaient.

Principales nouveautés :

- Les candidats aux examens de grades sont désormais jugés par un seul et même jury composé de 3 juges;
- Désormais, les examens de 3^{ème} et 4^{ème} Dan se déroulent au sein des départements;

Maintien de l'examen du 5^{ème} Dan en ligue régionale

Déroulement des examens de grades

Conformément à réglementation de la CSDGE, 2 sessions d'examens ont eu lieu au cours de la saison sportive 2021-2022.

La 1^{ère} session a eu lieu le 12 février 2022, à Muzillac (56).

- 4 candidats au 5^{ème} Dan de karaté do : 1 admission, 3 refus.

La 2^{ème} session s'est déroulée le 4 juin 2022, à Fouesnant (29).

- 4 candidats au 5^{ème} Dan de karaté do : 3 admissions, un refus.
- 2 candidats au 5^{ème} Dan de nihon taï Jitsu : 1 admission, un refus.
- 2 candidats au 3^{ème} Dan de karaté défense-training : 2 admissions.

Mr CASTIGLIONE interroge Mr Francis DIDIER à savoir, pourquoi la formation est obligatoire pour les juges des examens départementaux et régionaux et qu'il n'y a aucune obligation pour les juges lors des passages des 1^{er} Dan en Club. Réponse : c'est le professeur du club qui peut juger si le candidat remplit les critères pour l'attribution de ce 1^{er} Dan.

Commission Arbitrage Mr QUINQUIS

En l'absence de Mr QUINQUIS, Mr JP HAMON fait le compte rendu de la saison.

BILAN ARBITRAGE SAISON 2021/2022

FORMATION CONTINUE

Dans le cadre de la formation continue, les arbitres reçoivent régulièrement un questionnaire ou un QCM, auxquels ils doivent répondre. L'accent est mis sur ce que nous appelons les incontournables ».

En début de saison, une lettre ouverte a été envoyée à tous les Présidents des clubs Bretons, ceci afin de les sensibiliser sur le besoin urgent de former de nouveaux arbitres.

Afin de préparer la saison 2021/2022 un stage d'arbitrage a eu lieu le 9 octobre 2021 à Le Vieux Château dans les côtes d'Armor. Vingt et un arbitres, jeunes arbitres et stagiaires étaient présents. Ce stage était l'occasion de faire un point précis sur les effectifs, Département par Département. Si certains arbitres ont souhaité arrêter l'arbitrage, d'autres sont venus en partie les remplacer. Mais l'effectif reste nettement plus bas qu'avant la pandémie.

Nous avons perdu beaucoup d'arbitres confirmés.

L'effectif au mois de juin était de 44 arbitres, jeunes arbitres et stagiaires, pour 65 avant la crise sanitaire, il comporte :

6 Nationaux, 13 Régionaux, 14 Départementaux, 5 jeunes arbitres et 6 stagiaires.

Un effort devra être fait pour promouvoir l'arbitrage Breton, il serait souhaitable que les clubs qui présentent des compétiteurs aient au moins un arbitre.

Mon objectif pour la saison prochaine serait de passer la barre des 50 arbitres.

Le 5 février un stage d'arbitrage combat a eu lieu à Guidel, 25 arbitres, jeunes arbitres et stagiaires ont suivi ce stage.

Cette saison, les différentes compétitions se sont déroulées sur 2 tapis, l'effectif du corps arbitral étant trop faible pour ouvrir un troisième. La participation des compétiteurs aux différentes manifestations étant assez faible nous avons pu les gérer sans trop de difficultés.

Il est à noter que si la saison prochaine les inscriptions venaient à augmenter de façon conséquente le problème d'effectif se ferait sentir.

AUTRE POINT IMPORTANT, LA COMMISSION SPORTIVE

Fabienne LE GUERNEVE devra être épaulée dans sa tâche.

Il nous faudra également former d'autres personnes au système informatique, il n'est pas concevable qu'une seule personne en ait la maîtrise.

EXAMEN NATIONAL KUMITE B :

Le 1^{er} mai, Thibaut QUILLERE a passé avec succès l'examen d'arbitre National Kumité B

Le 17 décembre prochain, trois de nos arbitres se présenteront à l'examen d'arbitre National kumité B, (Yahya AOKACH, Arthur HAMEL pour le 35 et Ewen CREQUER pour le 29).

EXAMENS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

Le 6 mars 2022 un examen d'arbitrage Régional et Départemental s'est déroulé à Ploërmel.

EXAMEN REGIONAL KUMITE:

Ewen CREQUER : Arbitre régional A

Arthur HAMEL : Arbitre régional A

Yahya AOKACH : Arbitre Régional A

Vincent LEVIER : Arbitre régional B

EXAMEN DEPARTEMENTAL KUMITE :

LEJANNE Morgane : Arbitre départemental B

AUDREN Melwyn : Arbitre départemental B

EL HADDIOUI Hamza : Arbitre départemental A

EL HADDIOUI Zakaria : Arbitre départemental B

MONET Ian Eric : Arbitre départemental B

EXAMEN REGIONAL KATA :

Ewen CREQUER : Juge régional A

Arthur HAMEL : Juge régional A

Yahya AOKACH : Juge Régional A

EXAMEN DEPARTEMENTAL KATA :

LEJANNE Morgane : Juge départemental B

AUDREN Melwyn : Juge départemental B

EL HADDIOUI Hamza : Juge départemental A

EL HADDIOUI Zakaria : Juge départemental B
MONET Ian Eric : Juge départemental B
CHAILLOU Florent : Juge départemental B

EN CONCLUSION :

La saison dans son ensemble s'est bien déroulée, mais il nous faut prendre conscience de nos limites et d'essayer d'y remédier au plus vite.

Jean Pierre QUINQUIS

Responsable Régional Arbitrage Karaté

Entraîneur Régional combat Mr Y. HOCHET

En l'absence de Mr HOCHET, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison

6 entraînements réalisés sur la saison 2021/2022 :

- ✓ 23/10/2021 : Ménéac (ouvert aux pupilles et +)
- ✓ 28/11/2021 : Liffre
- ✓ 29/01/2022 : Ménéac
- ✓ 19/02/2022 : Liffre
- ✓ 09/04/2022 : Pontivy
- ✓ 23/04/2022 : Liffre

Moyenne de 25 participants par stage (+ 50 pour le stage de masse).

Sélection/participation de 2 minimes au stage zone nord le samedi 12 mars : Anaé Fiaux / Elouane Nicolas (Budo 35).

Participation au championnat de France des ligues de l'équipe senior.

Points positifs :

- Plusieurs médailles et places d'honneur sur les compétitions nationales :
 - ✓ Open Norris : Elouane Nicolas 2^{ème} / Anané Fiaux 5^{ème} + trois 7^{ème} places
 - ✓ Open Orléans : Corentin Le Bohec 1^{er}
 - ✓ France cadet : Enzo Morrin 5^{ème} / Anais Rezolier 7^{ème} / Ewen Marpeau 7^{ème}
 - ✓ France minime : Anaé Fiaux 5^{ème} / Louane Font 5^{ème} + trois 7^{ème} places
 - ✓ France vétéran : Emilie Fruaut 3^{ème} + trois 5^{ème} places
 - ✓ Corpo : Anaé Fiaux 1^{ère} / Emilie Fruaut 1^{ère} / Isaac Jenin 1^{er} / Chloé Burlot 2^{ème} / Nathan Tremier 2^{ème} / Carla Vernet 3^{ème} / Mathilinic Darcel 3^{ème}
- Bonne participation des compétiteurs aux entraînements régionaux

Points à améliorer :

- ✓ Peu de compétiteurs sur les compétitions régionales : manque d'oppositions/combats pour les compétiteurs.
- ✓ Faible participation des compétiteurs/clubs sur les compétitions nationales : Open et coupes de France notamment.
- ✓ Niveau globalement en dessous du niveau national.

Yoann HOCHET

Entraîneur Régional Combat

Entraîneur Régional kata Mr T. LEVI

En l'absence de Mr LEVI, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison

- **Entraînement Régional Kata**
 - ✓ 28 novembre 2021 à Nouvoitou (35)
 - ✓ 19 décembre 2021 à Nouvoitou (35)
 - ✓ 23 janvier 2022 : Annulé pour cause de Covid
 - ✓ 10 avril 2022 à Nouvoitou (35)
 - ✓ 13 juin 2022 à Nouvoitou (35)

Timothée LEVI

Entraîneur Régional Kata

Commission Karaté Mix Mr J. CHARLES

En l'absence de Mr J. CHARLES, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison

- **STAGE DE LIGUE KARATE DEFENSE TRAINING**
 - **LIFFRE** : le samedi 27 Novembre 2021

Intervenant : le référent national Karaté Mix

35 karatékas ont participé à ce stage de Karaté Mix représentant une vingtaine de club.

- **COUPE DE BRETAGNE KARATE MIX**
 - **LIFFRE** : le dimanche 28 Novembre 2021

22 compétiteurs

Bonne affluence pour une première compétition Karaté Mix en Bretagne

Jérôme CHARLES

Responsable Technique Régional Karaté Mix

Commission Karaté Défense Training Mr A. BESLAY

En l'absence de Mr A. BESLAY, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison **STAGE DE LIGUE KARATE DEFENSE TRAINING**

- **PLOUGASTEL** : le samedi 02 Avril 2022

Intervenant : Serge CAL, Expert Fédéral Karaté Défense Training

20 karatékas ont participé à ce stage de Karaté Défense Training

Alain BESLAY

Responsable Technique Régional Karaté Défense Training

Commission Krav Maga Mr D. LUCAS

En l'absence de Mr LUCAS, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison

STAGE DES EXPERTS FEDERAUX KRAV MAGA

- **DINARD** : le samedi 22 Janvier 2022

Intervenant : Eric BENHAMOU (7ème dan) et Raymond GROS (7ème dan)

30 participants

LA NUIT DES ARTS MARTIAUX

- **PLERIN** : le samedi 18 Juin 2022

Intervenant : Eric BENHAMOU (7ème dan) et Raymond GROS (7ème dan)

5 participants

Didier LUCAS

Responsable Technique Régional Krav Maga

Commission WUSHU Mr P. GOUEZIN

En l'absence de Mr GOUEZIN, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison **STAGE WUSHU SANTE**

- **RENNES** : le 15 et 16 Janvier 2022

Intervenant : Mme Renping Goarzin-Su, Mme Virginie Gatellier, M Willy Mangin

M Georges Favraud, M Raymond Perez

25 participants

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE WUSHU

- **LANDERNEAU** : le dimanche 27 Février

120 Participants

Philippe GOUEZIN

Responsable Technique Régional Wushu

Commission Body Karaté Mme M. LE GALLE

En l'absence de Mme LE GALLE, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison

STAGE DE LIGUE BODY KARATE & SELF DEFENSE

- **MUZILLAC** : le dimanche 10 Octobre 2021

Intervenants : Martine LE GALLE & Alain BESLAY

32 karatékas ont participé à ce stage

STAGE DE LIGUE BODY KARATE

- **RENNES** : le samedi 4 Décembre 2021

Intervenants : coachs bretons

12 karatékas ont participé à ce stage

Une bonne participation à ces 2 stages, puisqu'une cinquantaine de licenciés s'y était connectés.

Martine LE GALLE

Responsable Technique Régional Body Karaté

Commission Para Karaté Mme Y. CRAMOISAN

En l'absence de Mme CRAMOISAN, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison

STAGE DE LIGUE KARATE ADAPTE

- **LOUDEAC** : le samedi 6 Novembre 2021

Intervenant : Charlène ODIN

7 karatékas, peu de participants, mais des représentants de clubs

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PARA-KARATE (KATA/COMBAT)

- **PLOËRMEL** : le dimanche 6 Mars 2022

3 compétiteurs

Isabelle CRAMOISAN

Responsable Technique Régional Para-Karaté

Commission Féminine Mme S. MARCER

En l'absence de Mme MARCER, Mr Y. CHARLES fait le compte de la saison

JOURNEE DE LA FEMME

- **GUIDEL** : le samedi 5 Mars 2022

Intervenants : Christine RIPART, Martine LE GALLE, Nicolas JEGO, Jérôme CHARLES et Sophie MARCER

25 participants

Journée appréciée par tous les participants (hommes et femmes)

Sophie MARCER

Responsable Technique Régional Féminine

QUESTIONS DIVERSES

Mr PLANCHETTE demande quel est le montant pour une VAE du TFP

Le coût du TFP est de 850 € et la VAE est de 550 €

La FD est centre de Formation, FD + France compétences (labellisation).

4 dates pour la formation sur 2 ans.

Diplôme rémunérateur, il faut avoir un projet d'intervention avec fiche de paie obligatoire.

Arbitrage Rappel : la vacation peut aller jusqu'à 5900 € pour l'ensemble des vacations tous niveaux et toutes disciplines confondues, fiche de paie sans charge.

Clôture de l'AG à 17H30

Le Président, Denis METTLER



La Secrétaire Générale, Christine GAUTIER



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE A 15H30

APPROBATION DES NOUVEAUX TEXTES DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DE LA LIGUE REGIONALE

La Secrétaire Générale Christine GAUTIER fait la lecture des principales modifications qui résultent de la réforme :

- Article 3 des statuts : la composition de l'assemblée générale de la Ligue Régionale évolue. Désormais, **les assemblées ordinaires, extraordinaires et électives sont composées des représentants des clubs membres de la Ligue, à raison d'un représentant par club.**
- Article 4-1 des statuts : le comité directeur garantit aux femmes un nombre de postes établi en proportion du nombre de licenciés (et non plus uniquement les femmes âgées de 18 ans ou plus). Puis, à compter du premier renouvellement complet du comité directeur postérieur au 1^{er} janvier 2028, une stricte parité sera mise en place obligatoirement.
- Article 5 des statuts : les membres du comité directeur de la Ligue Régionale sont désormais élus au scrutin secret **à un tour** par l'assemblée générale, pour une durée de quatre ans.
- Article 8 des statuts : le nombre de mandats de plein exercice exercé par un même président est désormais limité, et **ne peut excéder le nombre de trois.**
- Article 11 des statuts : Les Ligues Régionales doivent désormais mettre en place, en leur sein, une commission féminine, dont les attributions sont détaillées dans cet article.
- Article 141 du règlement intérieur : l'élection du Président par le comité directeur de la Ligue est désormais simplifiée : 1 tour. De plus, la procédure, inchangée est précisée et détaillée.
- Article 211 du règlement intérieur : légère précision quant aux conventions d'objectifs pouvant désormais être « pluriannuelles »

Adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur à l'unanimité.

Clôture de l'AG extraordinaire à 16H00

Le Président, Denis METTLER



La Secrétaire Générale, Christine GAUTIER

